

Cependant Ouriangkadaï avait réuni son armée aux troupes laissées par Koubilaï au Nord du *Yang-tseu*. L'ex-roi de *Ta-li*, *Touan Hing-tche*, qui paraît l'avoir accompagné pendant toute cette campagne dans le *Kouang-si* et le *Hou-nan* ¹⁾, se dirigea alors vers le Nord pour aller rendre hommage au nouvel empereur; mais il mourut en chemin (1260) ²⁾. Il eut pour successeur son frère cadet *Touan Che* 段實, plus connu sous le nom de *sin-ts'iu Je* 信苴日. Ce personnage, qui fut gouverneur de *Ta-li* de 1262 à 1282, se montra un fidèle serviteur des Mongols; loin d'encourager les agitateurs qui tentaient de rendre au *Yun-nan* son indépendance, il réprima les révoltes de *Cho-li-wei* 舍利威 et de *Che-to-lo* 釋多羅; il répara le temple *Tch'ong-cheng* dans le désir que cette bonne oeuvre fût une source de bénédictions célestes pour l'Empereur ³⁾; il mourut en prenant part aux premières expéditions dirigées par les Mongols contre les peuplades de la haute Birmanie.

Son quatrième successeur fut *Touan Long* 段隆, qui gouverna *Ta-li* de 1312 à 1330; c'est à *Touan Long* que nous devons l'inscription de 1325; ce monument fut érigé dans le temple *Tch'ong-cheng* pour retracer l'histoire de la famille *Touan* sous la domination mongole et pour montrer ainsi qu'elle n'avait cessé, en toute occasion, de faire preuve du loyalisme le plus absolu.

Nous donnons ci-dessous la traduction: 1° de la seule des deux inscriptions de 1256 dont j'aie l'estampage; 2° de la biographie du *sin-ts'iu Je* (*Touan Che*) extraite du chapitre CLXVI du *Yuan che*; 3° de l'inscription de 1325. Ces trois textes nous fournissent des renseignements précieux sur la conquête, puis l'occupation mongoles dans les provinces du Sud-Ouest de la Chine.

1) On peut l'inférer du passage de l'inscription de 1325 dans lequel il est dit que *Touan Hing-tche* «arriva dans le territoire des *Song* et pénétra profondément dans les régions de *Yong*, de *Kouang* et de *Je-nan*». Voyez, plus loin, la note qui accompagne ce passage.

2) Cf. *Nan tchao ye che*, trad. SAINSON, p. 111, lignes 1-4.

3) Voyez plus loin l'inscription de 1325.